

Pour passer son CAP Esthétique en 1 an, il faut être titulaire d'un autre CAP, d'un BEP ou d'un baccalauréat (général, technologique ou professionnel)

CAP Accéléré : 1 an

1 - Conditions pour passer son CAP Esthétique en 1 an :

La particularité des formations en 1 an et qu'une partie du programme n'est pas étudiée. C'est ainsi que l'on peut réduire le temps d'apprentissage.

Pour le CAP Esthétique Cosmétique Parfumerie, ce sont les matières générales qui sont laissées de côté : français, histoire-géographie, mathématiques, sciences, éducation physique et sportive).

Pour suivre le CAP en 1 an, il faut donc justifier des connaissances correspondantes à ses matières.

2 - Ou préparer sa formation accélérée ?

Pour se préparer à l'examen en 1 an : la méthode classique par un Centre de Formation d'Apprentie est la plus appropriée.

Celui de la CMA de Cayenne ouvre cette possibilité dès la rentrée 2020 Au CFA de la zone artisanale Galmot 97354 CAYENNE

3 - Le programme (840 H)

Le programme d'une année se concentre uniquement sur la partie professionnelle. Pour le reste, il est rigoureusement identique au CAP classique sur 2 ans.

Il sera complété obligatoirement par 12 semaines de stages en entreprise.

Soit : 420h de cours en CFA (lundi et mardi) et 420h de stage réparties sur l'année

EP1 : soins esthétiques visages, mains, pieds et maquillage + PSE et savoirs associés
Réalisation de soins esthétiques du visage, des mains et des pieds



- ❖ **Réalisation de maquillage du visage**
- ❖ **Information, conseil et conduite d'une prestation UV**

EP2 : techniques esthétiques liées aux phanères + savoirs associés



- ❖ Réalisation d'une épilation
- ❖ Réalisation d'une coloration des cils ou sourcils
- ❖ Réalisation de soins des ongles
- ❖ Réalisation de maquillage des ongles

EP3 : conduite d'un institut de beauté et de bien-être



- ❖ Accueil et identification des attentes, des motivations et des besoins de la clientèle
- ❖ Conseil et vente de prestations esthétiques, de produits cosmétiques, d'hygiène corporelle, de parfumerie et d'accessoires de soins esthétiques
- ❖ Suivi et fidélisation de la clientèle
- ❖ Mise en valeur et promotion de produits, de prestations
- ❖ Organisation du planning de rendez-vous
- ❖ Participation à la vie d'un institut de beauté et de bien-être

UG4 : langue vivante : anglais obligatoire (si non validé par le diplôme justifié)

Les 12 semaines de stages sont à répartir sur l'année comme suit :

Obligation : 3 semaines consécutives en décembre et en février [2 entreprises différentes, 1 en parfumerie (à Noël de préférence) et l'autre en esthétique] et 6 autres semaines sont réparties sur le reste de l'année (1 jour /semaine sur l'année par exemple) - (le stage est non rémunéré)

4- COÛT :

5980 euros / 840h (dont 420 h stages) coût horaire : 7,12 €/h pour 840h

- ❖ Prise en charge possible de tout ou partie de la formation selon votre profil (OPCO, FONGECIF, FAFCEA...)

A contacter :

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Guyane

Monsieur Yoann JEAN-MARIE : 0594 25 24 76 / 0694 95 98 85
y.jean-marie@cma-guyane.fr

Monsieur Jocelyn GREDOIRE : 0594 29 95 95 / 0694 30 33 53
j.gredoire@cfa-guyane.fr